

Inventaire des zones humides du SAGE du Haut-Allier

2^{eme} Comité de pilotage

09 novembre 2018



Étude co-financée par le FEDER Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

www.acer-campestre.fr - Tel : 04 78 03 29 20



Ordre du jour

1. Rappels sur l'étude
2. Bilan de la phase terrain effectuée sur les secteurs Margeride, Devès et affluents Langeadois de l'Allier
3. La concertation, bilan des ateliers et suite à donner
4. Suite de l'étude



Phase 1 : Pré-localisation avant inventaire

Rappel

➔ **Objectif** : identifier et pré-délimiter **les zones humides potentielles ou les zones à forte probabilité de présence.**

Cette étape intègre l'analyse et la synthèse de données :

- Réseau hydrographique et plans d'eau ou mares
- Cartes historiques
- Ortho-images (référence de calage de toutes les données)

- Pré-localisations existantes
- Zones protégées
- Inventaires existants (**ZH avérées** selon les critères de l'arrêté et annexes)
- Inventaires incomplets, visites (**ZH connues** mais à ré-inventorier)

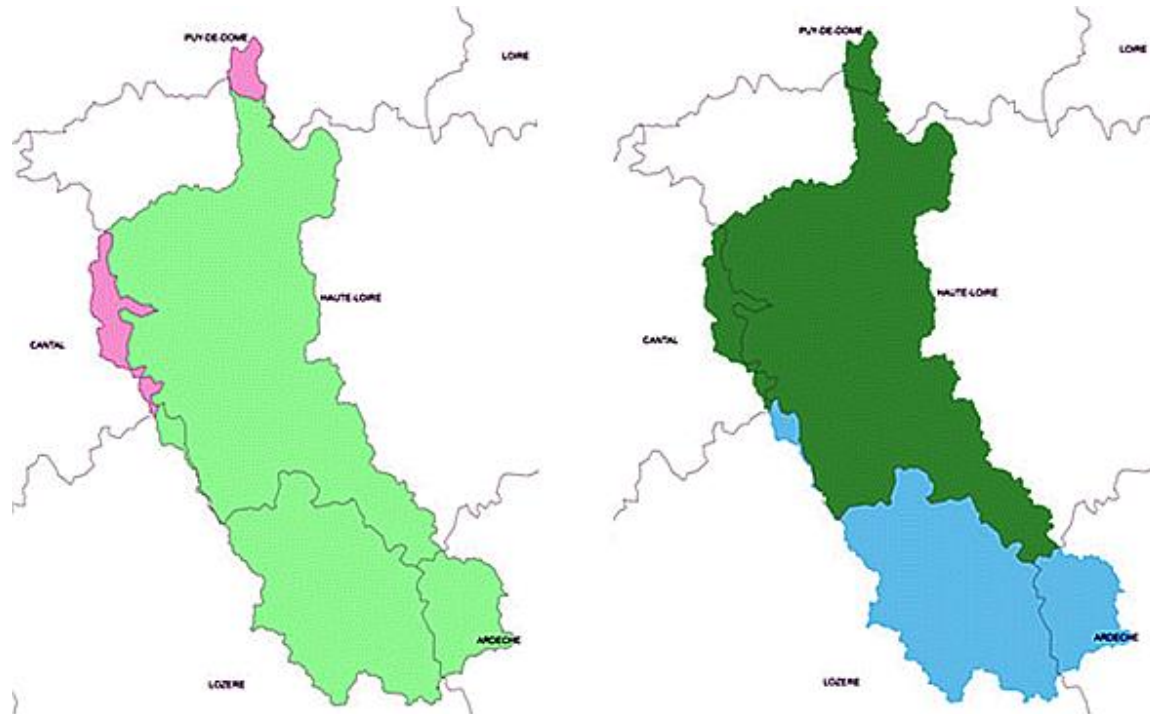
Cartographie d'aide à la prospection de terrain






Phase 1 : Pré-localisation avant inventaire

Rappel


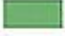
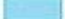
Rappel des objectifs par zones d'études



Prélocalisation

-  enveloppe de forte probabilité à confirmer
-  enveloppe de forte probabilité à déterminer
-  limites départementales

Secteur à prospecter

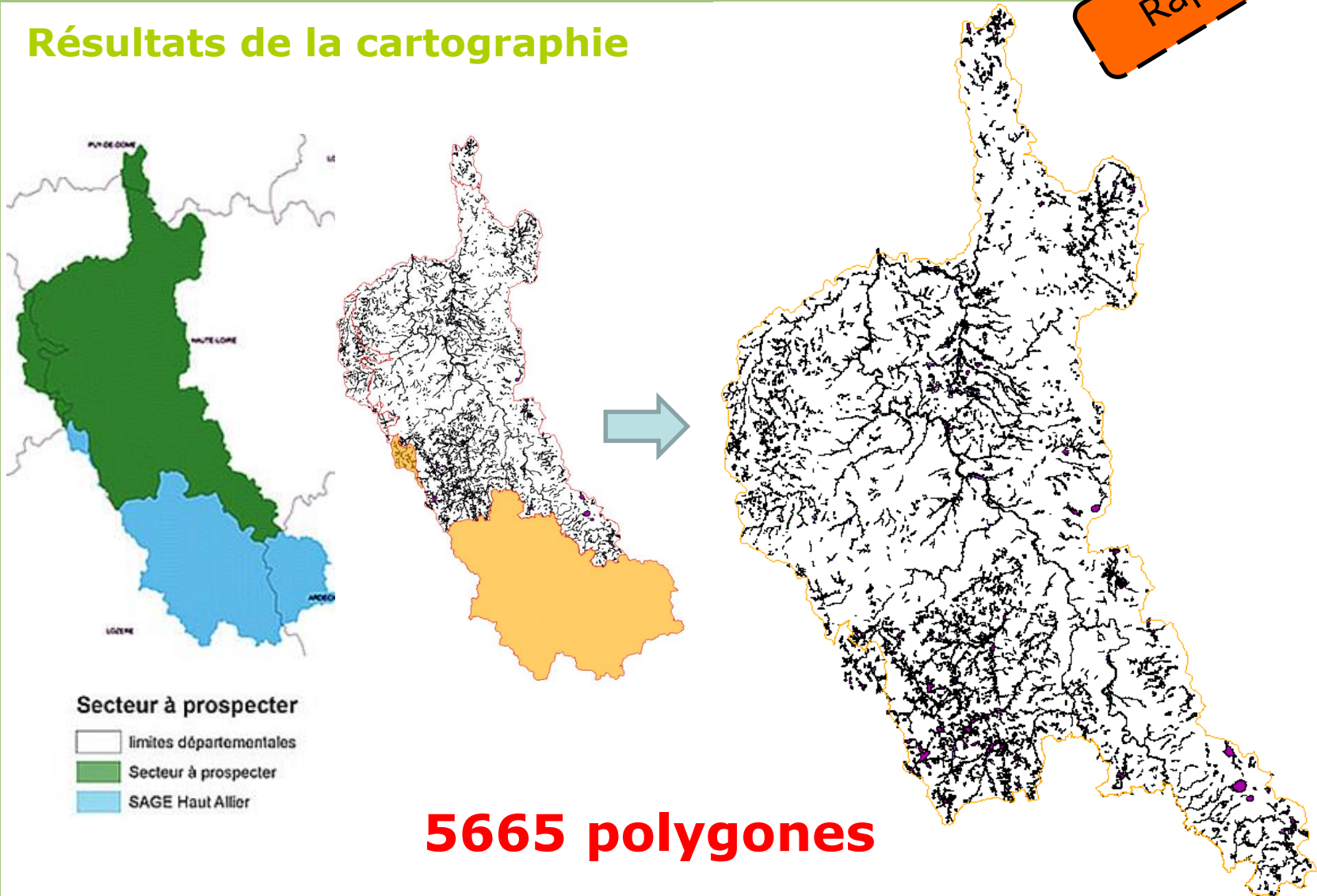
-  limites départementales
-  Secteur à prospecter
-  SAGE Haut Allier



2. Résultats de la phase de pré-localisation des zones humides

Rappel

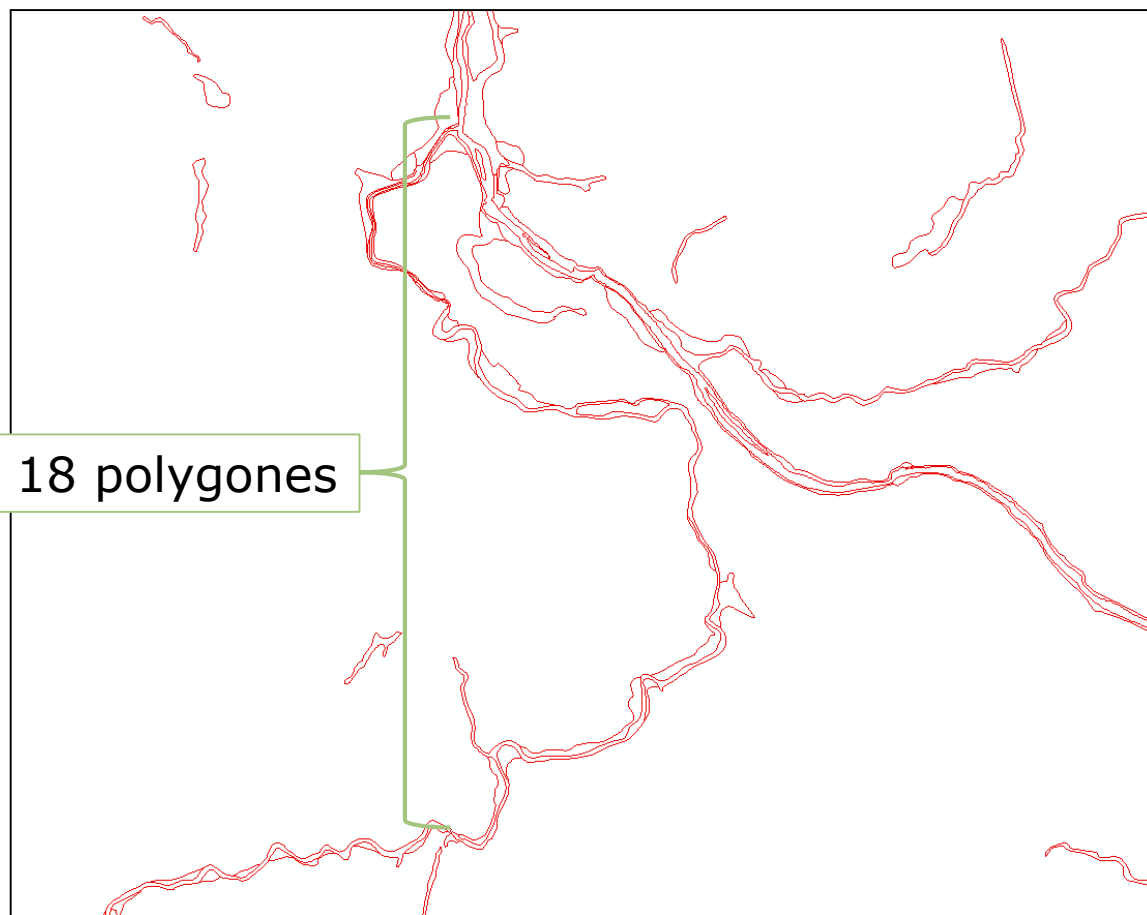
Résultats de la cartographie



2. Résultats de la phase de pré-localisation des zones humides

Rappel

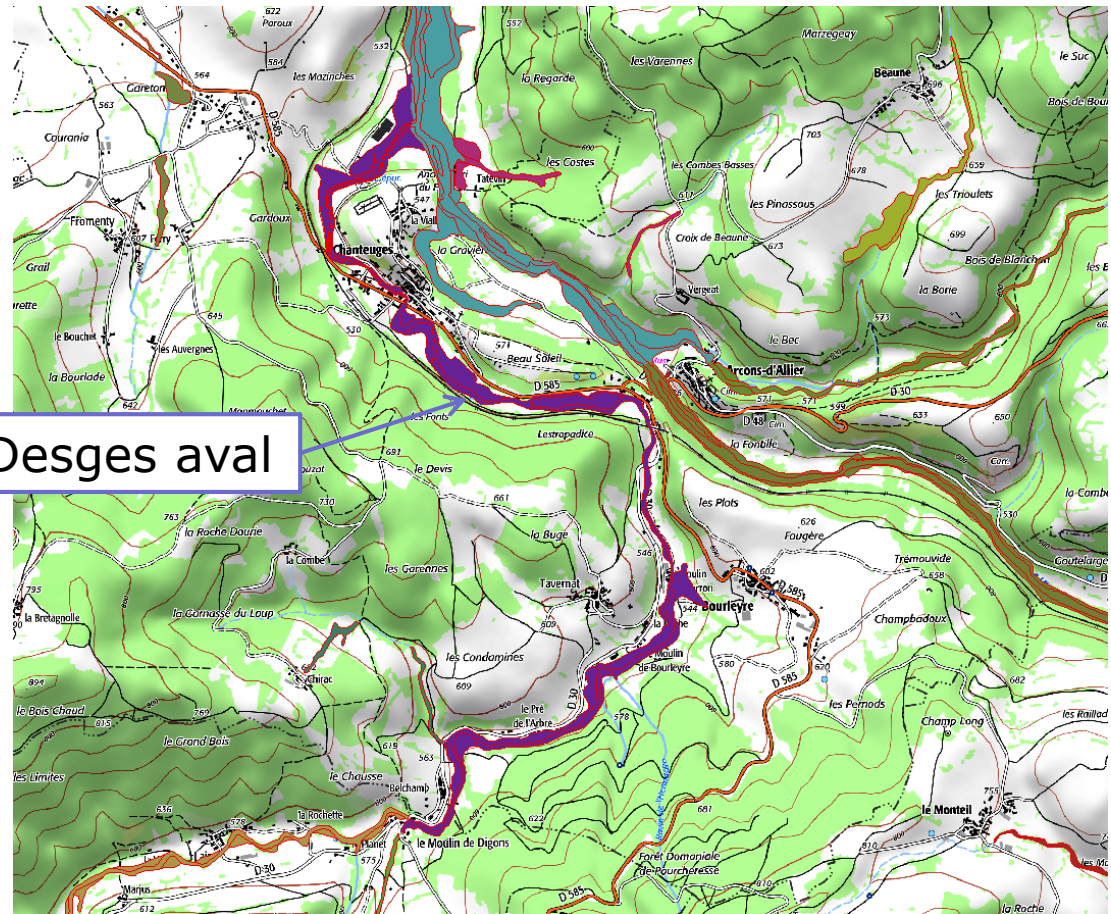
Traitement des polygones en amont du terrain – Acer campestre



2. Résultats de la phase de pré-localisation des zones humides

Rappel

Traitement des polygones en amont du terrain – Acer campestre



641 entités
« zones humides »

Phase 2 : Inventaire de terrain

Rappel

- ➔ **Objectif** : identifier, délimiter et caractériser **les zones humides supérieures à 1 ha**, précédemment pré-localisées sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal

Caractérisation des polygones potentiellement humides via deux analyses :

- Établissement du caractère humide ou non du polygone concerné
- Renseignements sur les caractéristiques de la zone humide (usages, menaces, fonctionnalités...)

Établissement du caractère humide de la zone se basera sur deux procédés complémentaires, reprenant l'arrêté du 24 juin 2008 :

- Critère de végétation : habitats naturels caractéristiques des ZH ou dominance d'espèces indicatrices de ZH
- Critère pédologie : sondages pédologiques lorsque le critère végétation est insuffisant

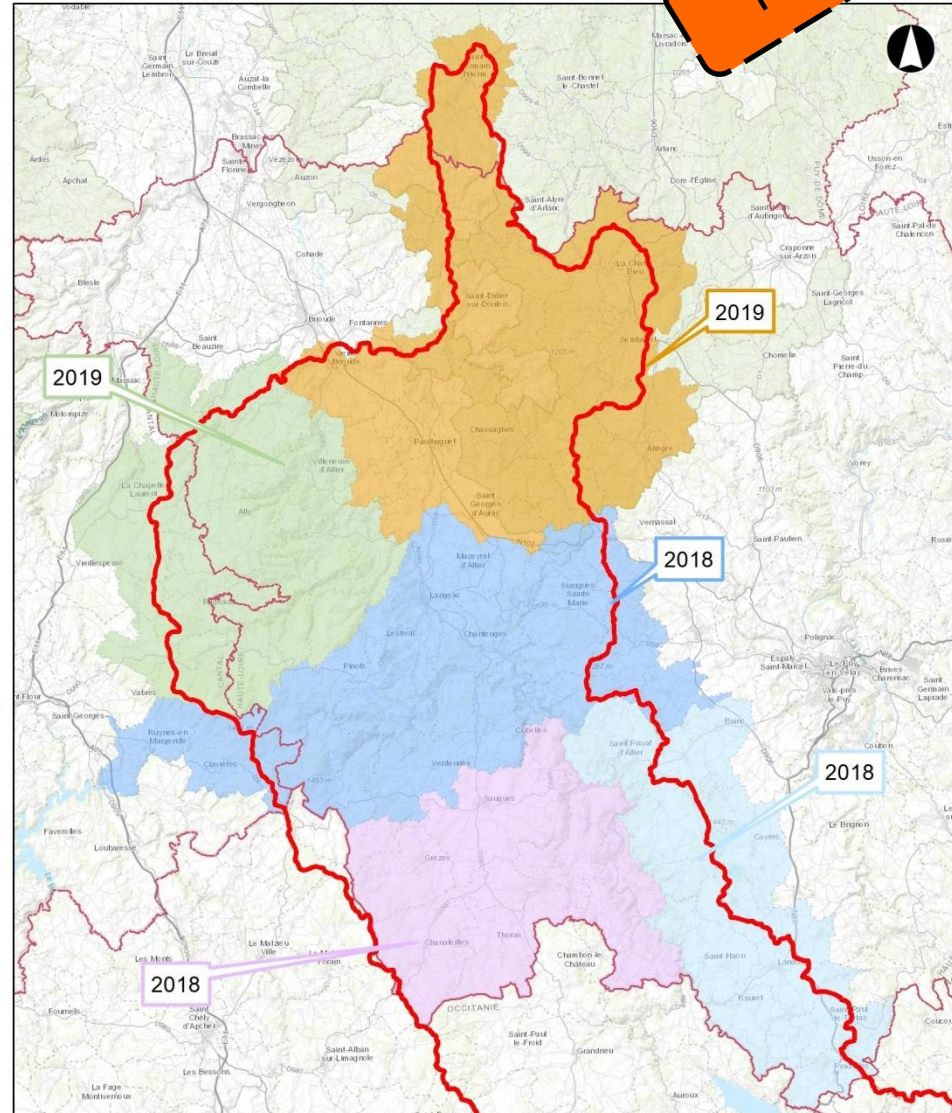


Phase 2 : Inventaire de terrain

Rappel

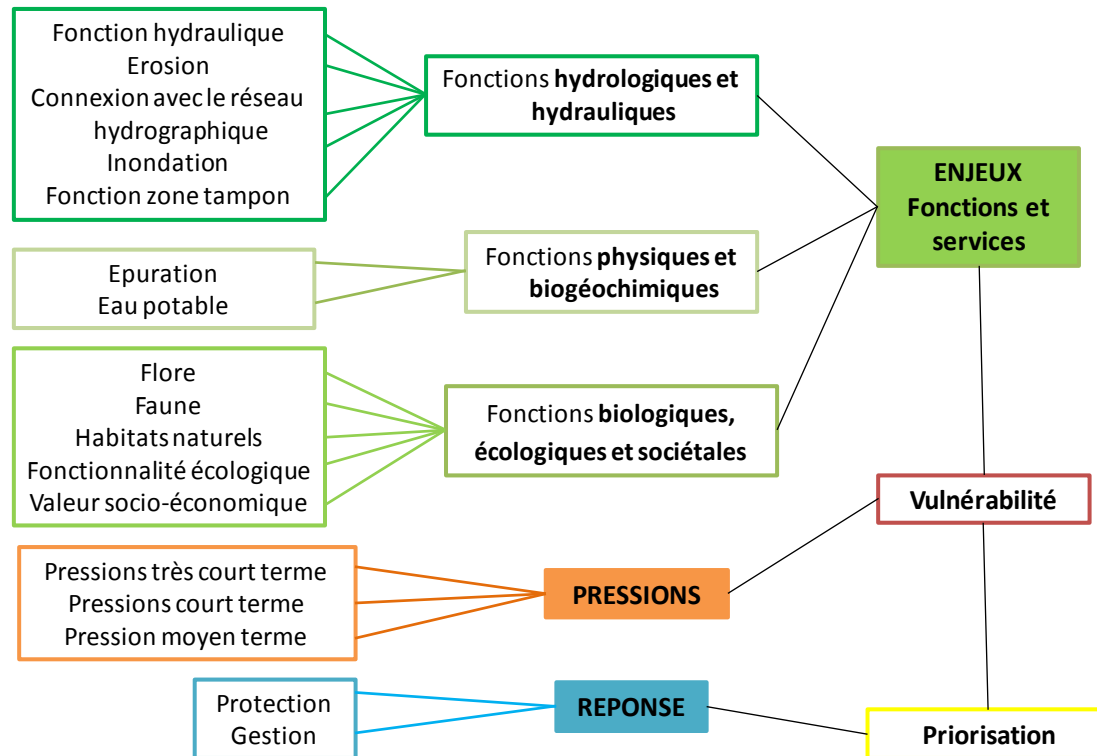
Sectorisation de la zone d'étude :

-  Bassin versant du SAGE Haut-Allier
-  Limites départementales
-  Secteur "Senouire"
-  Secteur "Ally"
-  Secteur "Affluents du Langeadois"
-  Secteur "Margeride"
-  Secteur "Devès"



Phase 3 : Analyse des résultats et identifications des ZH prioritaires

Rappel

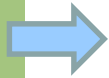


Organisation générale et calendrier

Rappel

4 comités de pilotage :

- réunion de lancement
- réunion de validation de la pré-localisation
- réunion intermédiaire pour présenter l'état d'avancement du terrain
- réunion de présentation finale



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Quelques chiffres :

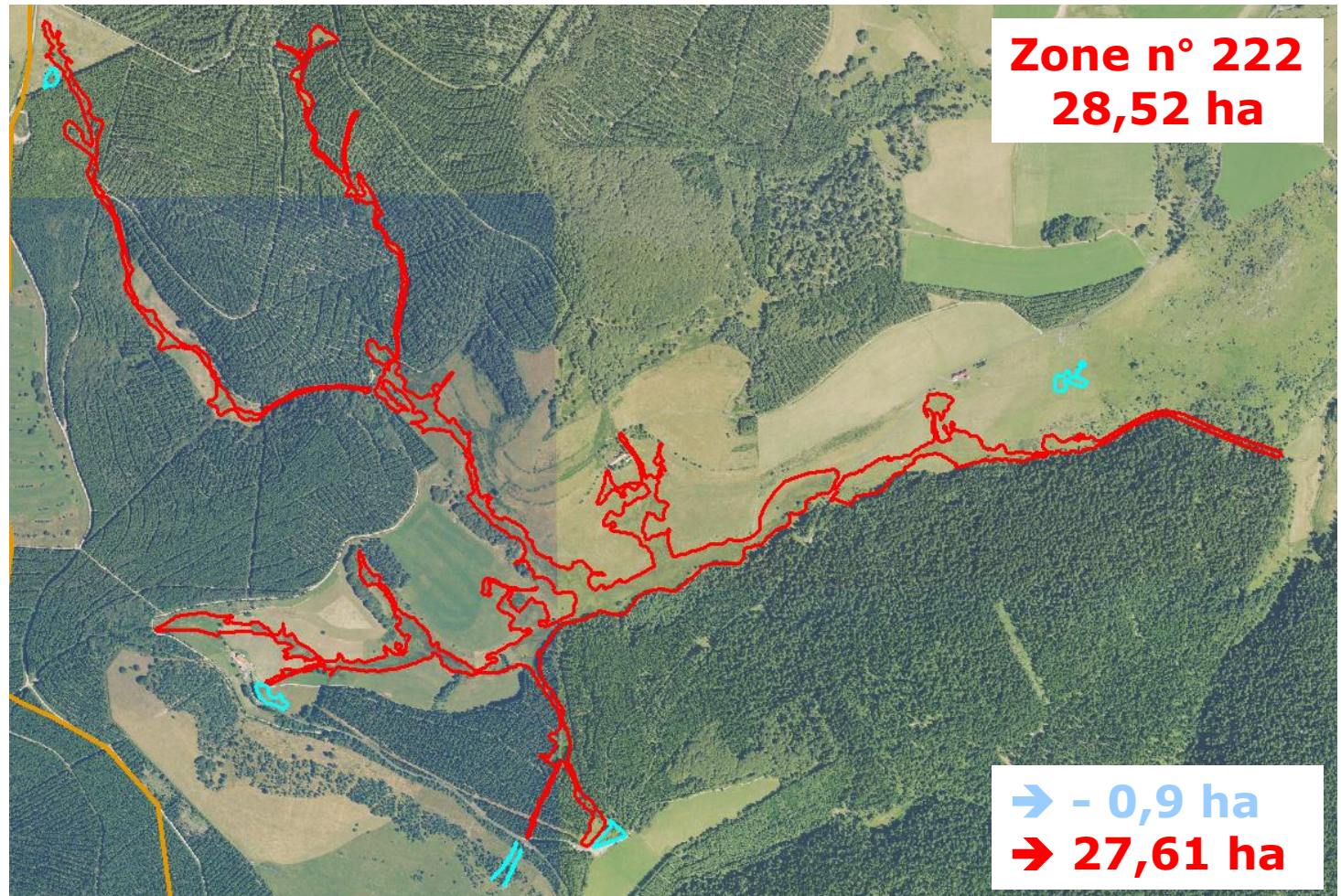
- 326 zones expertisées (51% du total) sur 6582 hectares (62% du total) ;
- 303 zones humides délimitées sur 5666 hectares (-14%) ;
- 13 zones < 1 ha qui représentent 6,5 ha.

Que faire des polygones < 1 ha qui sont rattachés à des zones humides plus vastes ?



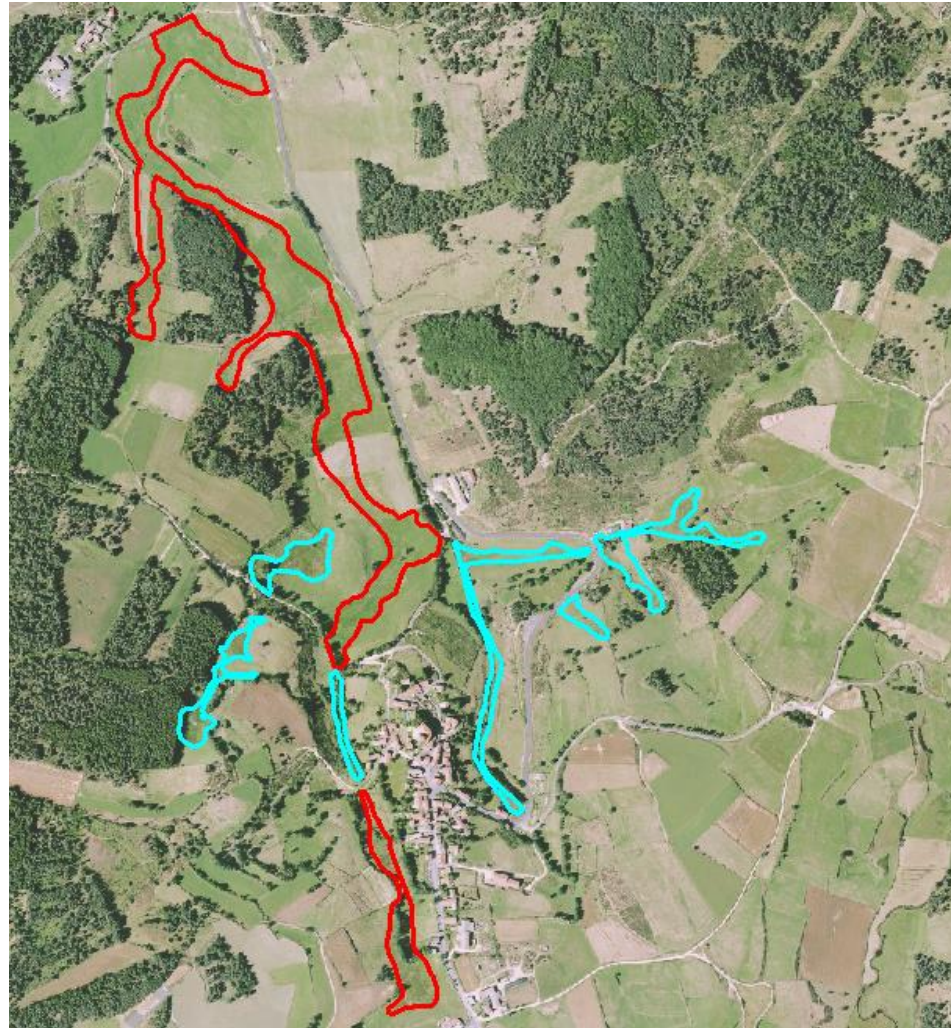
Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Exemples polygones < 1ha



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Exemples polygones < 1ha



Zone n° 166
14 ha

→ - 4 ha
→ **10,40 ha**



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Exemples polygones < 1ha



Zone n° 239
1,63 ha

→ - 1,63 ha
→ ZH
supprimée



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Quelques chiffres :

- 326 zones expertisées (51% du total) sur 6582 hectares (62% du total) ;
- 303 zones humides délimitées sur 5666 hectares (-14%) ;
- 13 zones < 1 ha qui représentent 6,5 ha.



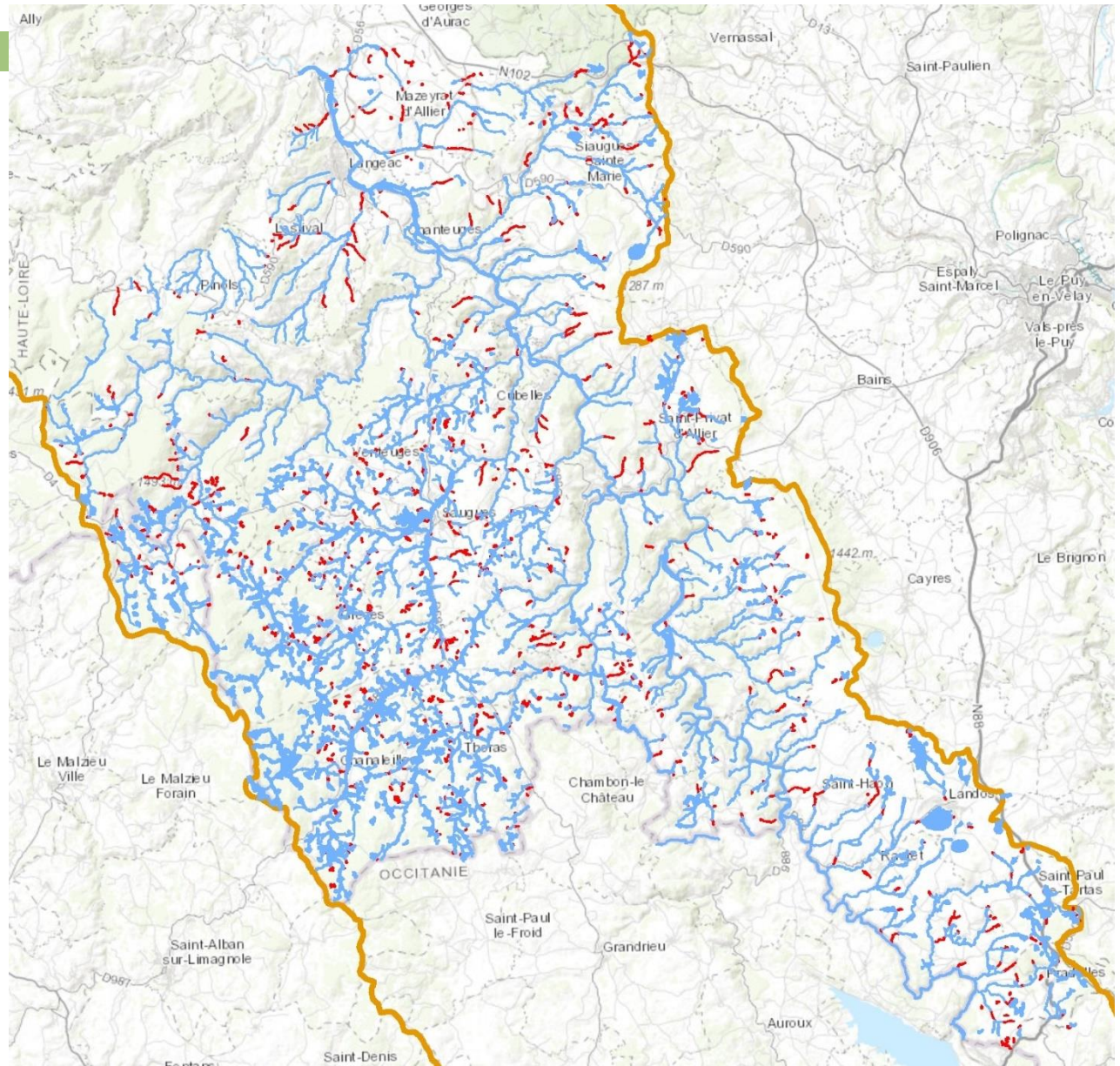
Établissement public du ministère chargé du développement durable



Sans les polygones < 1 ha :

297 zones humides sur 5324 hectares (-19%)

Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Difficultés rencontrées

- Boisements et linéaires des cours d'eau encaissés difficiles à appréhender ;
- Début et fin de saison très sèches ne facilitant pas la délimitation (fauche précoce des prairies...) ;
- Quelques difficultés d'accès sur certaines zones (refus propriétaire, vaches "agressives", chiens, ensembles inaccessibles et vastes, loin de tout accès...) ;
- Analyse parfois complexe de la pédologie ;
- Zones drainées récentes qui peuvent montrer des critères de zones humides.



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Analyse par secteur

→ Le Devès



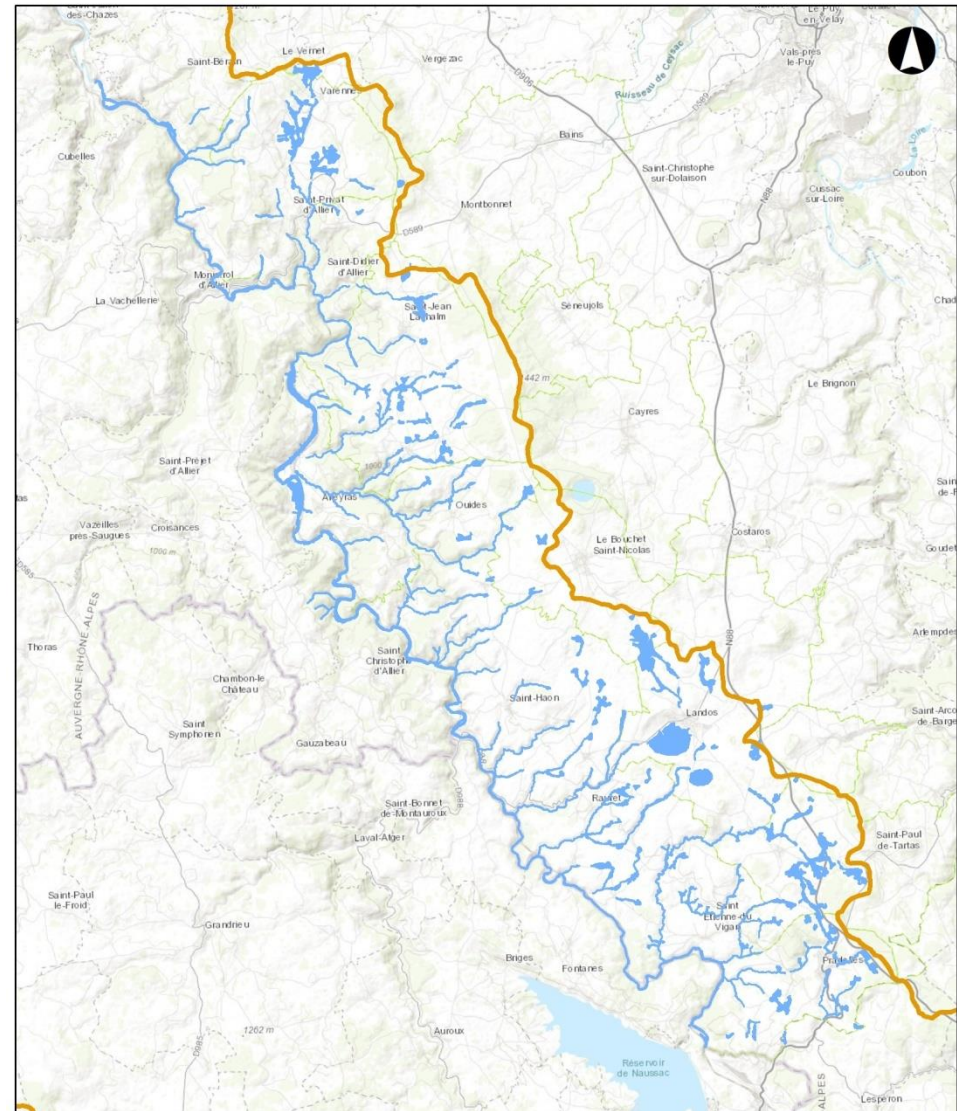
Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Analyse par secteur → Le Devès

- 62 zones analysées pour 1559 hectares de zones prélocalisées ;
- 58 zones humides délimitées sur 1271 hectares (-19%) ;



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Analyse par secteur

→ Le Devès

- Vastes ensembles de prairies humides en tête de BV sur le plateau en bon état de conservation ;
- Zones humides se réduisant sur l'ouest avec l'encaissement du val d'Allier – cordon boisés linéaires peu accessibles.
- Activités : agriculture (lait/viande, lentilles), randonnée ;
- Menaces globalement faibles liées à l'agriculture (surpâturage, culture, drainage, amendement) ou urbanisation ;
- Zones patrimoniales connues et « protégées » (Lac de l'Œuf, Narces de la Sauvetat...)



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

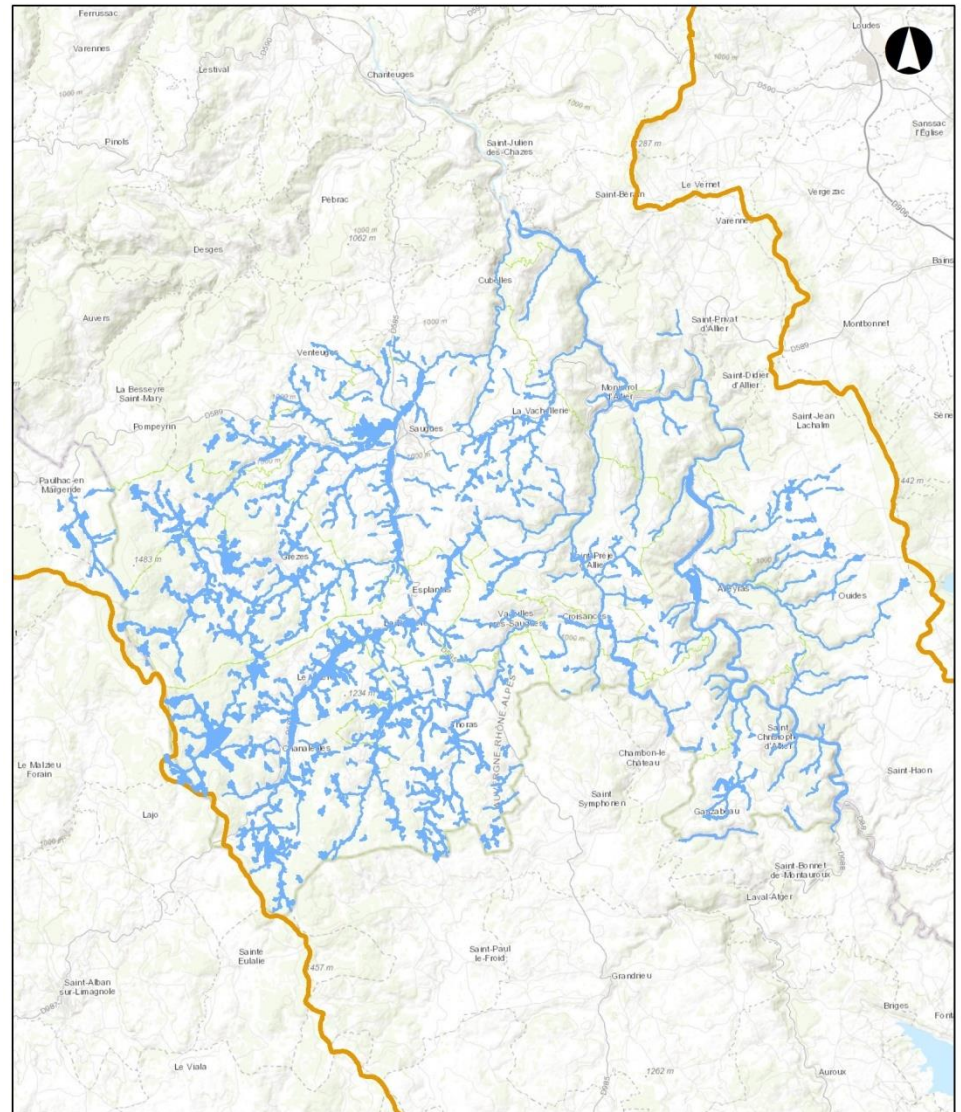
Analyse par secteur → La Margeride



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Analyse par secteur → La Margeride

- 132 zones analysées pour 3417 hectares de zones prélocalisées ;
- 132 zones humides délimitées sur 3018 hectares (- 12%) ;



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Analyse par secteur

→ La Margeride

- Vastes ensembles de prairies humides en tête de BV puis le long des nombreux cours d'eau (Virlogeux, Seuge amont...) - bon à très bon état de conservation ;
- Zones humides se réduisant sur l'est et nord avec l'encaissement du val d'Allier – cordon boisés linéaires peu accessibles ;
- Activités : agriculture (viande bovine, moutons), sylviculture, randonnée (St-Jacques-de-Compostelle) ;
- Menaces globalement faibles liées à l'agriculture (surpâturage ou déprise surtout), sylviculture (enrésinement) ou urbanisation ;
- Nombreuses zones à forte valeur patrimoniale pas toujours connues (N2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride », domaine du Sauvage)



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

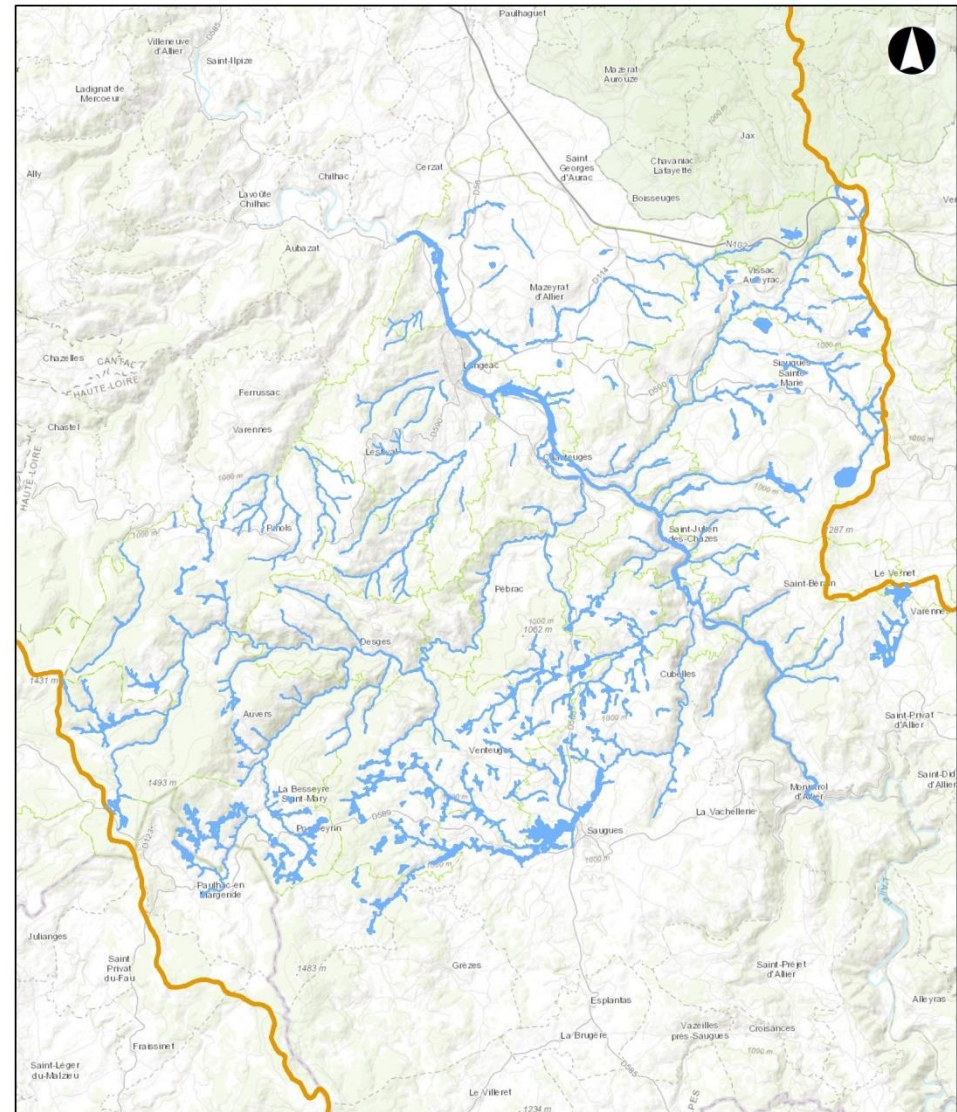
Analyse par secteur
→ Le Langeadois



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Analyse par secteur → Le Langeadois

- 147 zones analysées pour 2333 hectares de zones prélocalisées ;
- 130 zones humides délimitées sur 1799 hectares (-23 %) ;



Bilan de la phase terrain (Devès, Margeride, Langeadois)

Analyse par secteur

→ Le Langeadois

- Tête de bassin versant présentant de grandes zones humides en bon état puis dégradées autour de Langeac notamment ;
- Zones humides s'encaissant souvent dans les ravins (notamment sur l'ouest – secteur de la Desges) ;
- Val d'Allier moins encaissé avec méandres et surface de zones humides plus importantes ;
- Activité : agriculture (bovins, ovins, céréales), industrie et urbanisation (Langeac), sylviculture, tourisme ;
- Menaces modérées liées à l'agriculture (surpâturage, mise en culture, amendement, drainage), sylviculture (enrésinement) ou urbanisation (Langeac, Siaugues-St-Romain) ;
- Une zone patrimoniale connue (Marais de Limagne)



Rappel du dispositif de concertation territoriale

Mise en place de 2 vagues d'ateliers territoriaux de consultation/concertation élus, agriculteurs, forestiers et partenaires



• **Printemps 2018 :**

5 ateliers de présentation de la démarche et consultation sur le pré-inventaire + 2 ateliers complémentaires agriculture à la demande + possibilité commentaires cartes + démonstrations terrain pendant l'inventaire



• **Hiver 2018/2019 :**

Devès, Margeride et Langeadois : 3 ateliers retour résultats inventaires sur territoires achevés + discussion autour des principaux enjeux + possibilité de consultation de l'inventaire dans les mairies
Grandrieux-Chapeauroux et Source de l'Allier : 2 ateliers sur territoires inventoriés préalablement



• **Hiver 2019/2020 :**

Senouire et Ally : ateliers retour résultats inventaires sur territoires achevés + discussion autour des principaux enjeux



Bilan de la première vague d'ateliers territoriaux

- Une méthode testée préalablement sur le haut bassin de la Loire et validée par les partenaires à l'échelle de la Haute Loire
- Ateliers structurés en 2 temps :
 - Présentation cadre démarche et méthode inventaire
 - Examen participatif des photos/cartes pré-inventaire
- Une dynamique globalement satisfaisante avec participation active au temps d'examen du pré-inventaire
- Un réel intérêt à associer élus, agriculteurs, forestiers et partenaires favorisant une approche à l'échelle communale
- Une audience variable suivant les territoires notamment en raison d'une organisation tardive au printemps et d'enjeux plus ou moins prégnants pour les agriculteurs



Bilan des démonstrations de terrain

- Temps d'échange sur le terrain autour de la méthode employée pour délimiter les zones humides
- Réalisées sur les trois secteurs inventoriés en 2018 réunissant une quarantaine de personnes au total :
 - le 08 juin – Le Bouchet-Saint-Nicolas – secteur Devès ;
 - le 31 juillet matin – Venteuges – secteur Margeride ;
 - le 31 juillet après-midi - Saint-Georges-d'Aurac – Langeacdois.
- Observation de plantes caractéristiques des zones humides et réalisation de relevés pédologiques pour observation des traces d'oxydoréduction
- Ces démonstrations ont permis de
 - faire connaître l'inventaire ;
 - rassurer sur la fiabilité de l'expertise.



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Langeac → Vivre sa ville

AGRICULTURE ■ Le nord ouest du Haut-Allier a été passé au crible en présence des exploitants de Venteuges inventaire à la carte des zones humides

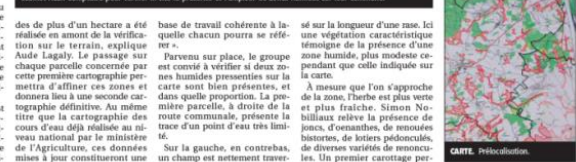
L'inventaire des zones humides du Haut-Allier a débuté en 2017 et devrait être terminé fin 2019. Zoom sur le terrain, dans le nord ouest du territoire.

Après la Lozère et l'Ardeche, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Haut-Allier de la Commission locale de l'eau (CLE) poursuit son inventaire des zones humides. Simon Nobilliaux et d'autres membres du cabinet lyonnais ACER Campestre, spécialisé dans l'environnement, après avoir œuvré sur le Devès et ses affluents ainsi que sur le secteur de Langeac, sillonnent actuellement la Margeride.

En 2018, l'inventaire entrepris en 2017 sera bouclé, avec pour derniers territoires passés au crible ceux du nord ouest du Haut-Allier.

Herbe plus verte et plus fraîche
Aude Lagaly, animatrice du SAGE du Haut-Allier, Mireille Gaudès, de la Chambre d'agriculture de Haute-Loire, et Simon Nobilliaux ont récemment donné rendez-vous aux exploitants agricoles de la commune de Venteuges. Une quinzaine d'heures ont été dédiées à l'inventaire.

Il se sont rendus au sud ouest du village, juste après le cimetière, sur des parcelles susceptibles d'abriter des zones humides. « Une cartographie de préqualification des zones humides a été réalisée sur une base de travail cohérente à laquelle chacun pourra se référer ». Parvenus sur place, le groupe est convié à vérifier si deux zones humides présentées sur la carte sont bien présentes, et dans quelle proposition. La première parcelle, à droite de la route communale, présente la trace d'un point d'eau très limité. Sur la gauche, en contrebas, un champ est nettement traversé



met d'extraire une terre tourbeuse comportant des traces de fer, de manganèse.

Les suivants ramènent en surface du sable mêlé d'argile. L'eau est bien là, mais la zone humide est plus modeste que celle indiquée selon l'étude de préqualification. La cartographie initiale sera affinée. Les agriculteurs conviennent de la présence de la zone humide. Ils connaissent bien leur territoire. Quelque peu sur la défensive quant aux contraintes qui pourraient découler de l'inventaire, ils apprécient d'être associés à la démarche.

La cartographie définitive leur sera présentée. « Rien de plus ou vous sera imposé que ce que prévoit déjà la loi sur l'eau, les rassure Aude Lagaly. Notre objectif est de travailler avec vous » ■

Profilage. Pour tout complément d'information, contactez Aude Lagaly au 04 77 22 11 11 ou Aude Lagaly, animatrice du SAGE du Haut-Allier, au 04 77 22 11 11 ou par courriel aude.lagaly@cle-ha.com.



Proposition seconde vague d'ateliers territoriaux

- Une nécessité déontologique d'assurer un retour suite à la première vague d'ateliers et aux contributions des participants
- Ateliers structurés en 3 temps :
 - Présentation et échange autour des résultats de l'inventaire (ambiance terrain + comparaison pré-inventaire/inventaire)
 - Présentation des modalités d'accès à l'inventaire et de retour possible
 - Présentation et échange autour des enjeux relatifs aux ZH du territoire et expression des attentes et besoins des participants
- Invitation des élus, agriculteurs, forestiers et partenaires conviés aux premiers ateliers
- Organisation pendant la saison hivernale



Les ateliers sur les secteurs inventoriés au préalable

- Une nécessité pour assurer une démarche de concertation équilibrée à l'échelle du territoire et la mobilisation associée
- Ateliers structurés en 3 temps :
 - Présentation de la démarche d'inventaire conduite dans le cadre du SAGE
 - Présentation et lecture de l'inventaire existant puis confrontation à la connaissance des participants
 - Echange sur les initiatives éventuellement déjà mises en place et expression des attentes et besoins des participants
- Invitation des élus, agriculteurs, forestiers et partenaires comme sur les autres territoires
- Organisation pendant la saison hivernale



Suite de l'étude

- Seconde vague d'ateliers de concertation sur les 3 secteurs inventoriés en 2018 (Devès, Langeadois, Margeride) + Grandrieux-Chapeauroux et Source de l'Allier
→ **hiver 2019** ;

- Inventaire des deux secteurs restant à inventorier (Ally-Blassac, Senouire) → **mai/juin 2019**

→ **COFIL n° 3 – été/automne 2019**

- Ateliers de concertation sur ces deux secteurs
→ **automne 2019**

- Définition des zones humides prioritaires → **automne 2019**

→ **COFIL n° 4 – fin 2019**

- Fin de l'étude → **début 2020.**



Établissement public du ministère chargé du développement durable



Merci pour votre attention